

BUREAU DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le lundi 27 février 2017 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Tyler Blashko, Saïd Bouthaim, Gabor Csepregi, Jacques de Moissac, Monique Fillion, Antoine Hacault, Francis LaBossière, Micheline Lafond, Daniel Lussier, Agnès Mao-Tougas, Faïçal Zellama
Absences motivées : Georges Chartier, Bintou Sacko
Personnes-ressources : Stéphane Dorge, René Bouchard, Peter Dorrington, Louis St-Cyr
Invitée : Christine Mahé-Napastiuk, registraire
Secrétaire : Rachel Bradet

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour
BG270217-1 **PROPOSITION** : Agnès Mao-Tougas / Daniel Lussier
Que l'ordre du jour de la rencontre du Bureau des gouverneurs en date du 27 février 2017 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A2. Présentation par M^{me} Christine Mahé-Napastiuk, registraire
Dans sa présentation, M^{me} Mahé-Napastiuk donne un aperçu du registrariat et touche les points suivants : le rôle et les services offerts par le registrariat, les nouveautés, les défis et les priorités.

Le recteur remercie la registraire et son personnel de leur accueil toujours personnel et professionnel à l'égard des étudiantes et étudiants. Il commente le défi majeur de l'inscription en ligne.

Christine Mahé-Napastiuk quitte à 17 h 05.

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 22 novembre 2016
BG270217-2 **PROPOSITION** : Gabor Csepregi / Saïd Bouthaim
Que le procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs en date du 22 novembre 2016 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2016
Aucun.

B3. Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du 8 décembre 2016
BG270217-3 **PROPOSITION** : Jacques de Moissac / Agnès Mao-Tougas
Que le procès-verbal de la réunion spéciale du Bureau des gouverneurs en date du 8 décembre 2016 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

- B4. Suivi au procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2016
Le projet de garderie a été soumis à Patrimoine canadien. L'USB devrait recevoir des nouvelles avant la fin mars. Aucun avancement du côté de la province pour le moment.

Section C : CABINET DU RECTEUR

- C1. Rapport du recteur
Le recteur commente brièvement son rapport qui est déposé à titre d'information. En sus, le recteur félicite l'AEUSB pour le travail de qualité en ce qui a trait au journal *Le Réveil*.

Section D : BUREAU DES GOUVERNEURS

- D1. Régime de retraite de l'Université de Saint-Boniface
Le vice-recteur à l'administration et aux finances donne un court survol de l'évolution du dossier depuis l'élaboration du régime de retraite de l'USB en 2011 jusqu'à une étude d'AON Hewitt d'évaluer le Régime actuel et le comparer avec les meilleures pratiques de l'industrie, et ce, à la demande du comité de retraite. Le comité de retraite et le Bureau des gouverneurs ont approuvé la nouvelle structure du Régime soit d'une structure de placements en commun à une structure qui permet au participant individuel de choisir entre options de placement, selon son stade de vie et son profil particulier.

En plus de rendre compte de la nouvelle structure des fonds de placement, les changements au Régime reflètent les éléments suivants :

- i. Pour corriger les articles où les responsabilités spécifiées appartiennent au Comité de retraite plutôt qu'à l'Université, selon la Loi sur les prestations de pension du Manitoba ou son règlement.
- ii. Pour permettre les cotisations volontaires supplémentaires (article 3.3).
- iii. Pour faire en sorte que la date limite pour le début du service de la pension serait telle que permise par les mesures législatives, et ne dépendrait plus sur l'approbation explicite de l'Université (article 6.3).
- iv. Le deuxième paragraphe de l'article 12.1 est rayé en raison de redondance - le droit de nommer des représentants, comme le droit de créer et de modifier le Régime, est spécifiquement réservé à l'employeur par les mesures législatives, sujet à certaines conditions quant à la représentation des participants.
- v. Pour modifier la composition du Comité de retraite et le rendre plus équilibré (article 12.2). La composition passerait de 4 membres votant (ou plus) nommés par le Bureau des gouverneurs, 1 membre votant et 2 membres non votant nommés par le syndicat à 4 membres votant nommés par le Bureau des gouverneurs, 3 membres votant et 1 membre non votant nommés par le syndicat, et possiblement 1 membre expert externe nommé par le Comité.
- vi. Pour apporter des corrections requises (articles 2.4, 2.5, 3.6, 7.3, 9.5, 12.3).
- vii. Pour plus de clarté (article 1.25).

BG270217-4 PROPOSITION : Saïd Bouthaim / Daniel Lussier

Que le Bureau des gouverneurs adopte le Régime de retraite de l'USB tel que modifié.

ADOPTÉE

Le président remercie le vice-recteur à l'administration et aux finances ainsi que le comité de retraite pour l'excellent travail.

Section E : RAPPORTS DES COMITÉS

E1. Comités permanents

E1.a Comité exécutif – rapport en date du 21 février 2017

Antoine Hacault commente le rapport du comité exécutif de sa rencontre du 21 février dernier.

E1.a.1 **Politique sur l'agression sexuelle**

L'ébauche de la politique sur l'agression sexuelle a été revue par les cadres supérieurs et l'équipe de direction. Le secrétaire général a l'intention de la présenter aux étudiants pour consultation; l'afficher sur le partage H pour rétroaction du personnel; obtenir un avis juridique et enfin, la présenter au Bureau des gouverneurs pour son approbation en mai ou juin 2017.

E1.a.2 **Projet de garderie à l'USB**

La demande de subvention pour le projet de garderie à l'USB a été envoyée à Patrimoine canadien. L'USB devrait recevoir des nouvelles avant la fin mars 2017. Aucune nouvelle de la province à ce jour.

E1.a.3 **Plan pour le développement académique cohérent**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le plan pour le développement académique cohérent. Une discussion a lieu sur de qui relève le comité de suivi.

BG270217-5 **PROPOSITION** : Saïd Bouthaïm / Micheline Lafond

ATTENDU QUE le *Plan pour le développement académique cohérent* vise la mise en œuvre de l'Axe 1 du Plan stratégique 2013-2018; et

ATTENDU QUE le *Plan pour le développement académique cohérent* est le fruit de plusieurs rondes de consultations et d'un travail soutenu constant et consensuel de la part du comité *ad hoc* du Sénat; et

ATTENDU QUE le comité de suivi prévu dans le *Plan pour le développement académique cohérent* relève du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; et

ATTENDU QUE le *Plan pour le développement académique cohérent* n'a pas pour effet de déléguer les pouvoirs conférés au Bureau des gouverneurs, au Sénat et au recteur par la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface*; et

ATTENDU QUE le comité exécutif a recommandé l'adoption du *Plan pour le développement académique cohérent* lors de sa rencontre tenue le 21 février 2017,

IL EST RÉSOLU QUE le Bureau des gouverneurs adopte le *Plan pour le développement académique cohérent* tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E1.a.4 **Nomination au comité de retraite**

Conformément à la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* et les *Règles de procédures et de gouvernance du comité de retraite*, le Bureau des gouverneurs doit nommer quatre (4) personnes, avec droit de vote, au comité de retraite. Un poste étant vacant, la Loi et les Règles permettent une nomination interne.

BG270217-6 **PROPOSITION** : Gabor Csepregi / Agnès Mao-Tougas

Que le Bureau des gouverneurs nomme Lucile Griffiths, directrice des finances, au comité de retraite, et ce, pour un mandat de trois (3) ans se terminant en mars 2020.

ADOPTÉE

E1.a.5 **Membres du Bureau des gouverneurs dont le mandat se termine en juin 2017**

Deux nominations du gouvernement semblent être imminentes (un étudiant ou une étudiante et un poste régulier). Au mois de juillet, quatre (4) postes seront vacants, dont deux (2) nominations cooptées, une nomination par l'Association étudiante et une (1) nomination par le gouvernement. Le président invite les membres du Bureau des gouverneurs à soumettre des candidatures potentielles, en y incluant quelques notes biographiques et les coordonnées de la personne en question, au secrétaire général.

E2. Sénat de l'Université de Saint-Boniface

E2.a Sénat – rapports en date du 24 novembre 2016 et du 26 janvier 2017
Reçus à titre d'information.

Section F : HUIS CLOS

F1. Professeur émérite

BG270217-7 **PROPOSITION** : Jacques de Moissac / Daniel Lussier
Que le Bureau des gouverneurs passe à huis clos à 18 h 14.

ADOPTÉE

BG270217-8 **PROPOSITION** : Tyler Blashko / Faiçal Zellama
Que le Bureau des gouverneurs retourne en session régulière à 18 h 16.

ADOPTÉE

Section G : POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Aucun.

Section H : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section I : AVIS DE MOTION

Aucun.

Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

J1. À moins d'avis contraire, la prochaine réunion du Bureau des gouverneurs aura lieu le mardi 28 mars 2017 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE

Antoine Hacault propose la levée de l'assemblée à 18 h 17.

La secrétaire,

Rachel Bradet